

- Respecter les nettoyages quotidiens de la voirie RD28 incluant le rond-point Nord de Gas, intersection RD728/RD28 et prévoir un rotoluve pour le nettoyage des roues des véhicules.
- Etudier la possibilité de construction d'un ouvrage suffisamment dimensionné au-dessus des fossés le long de la RD28 pour l'écoulement des eaux pluviales ;
- Demander l'avis du gestionnaire de l'infrastructure routière (Département d'Eure-et-Loir) manquant au dossier ;
- Respecter la zone tampon inconstructible autour des réservoirs de biodiversité. Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général ;
- Porter une attention particulière au passage de grands-gibiers ;
- Demander que la délibération du conseil municipal soit annexée au registre de l'enquête publique qui aura lieu du 12/11 au 13/12 inclus.

☞ La commune de GAS s'inquiète de l'augmentation du trafic (80 à 128 camions par jour), notamment au niveau du rond-point (situé à 1.75 km) et notamment en période de moisson.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/11/2021
Mme le Maire,
Anne BRACCO

